



HAL
open science

Modalités de fonctionnement et d'équilibre du marché du travail selon les secteurs en relation avec l'évolution des salaires et des prix

Jean-Jacques Silvestre

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Silvestre. Modalités de fonctionnement et d'équilibre du marché du travail selon les secteurs en relation avec l'évolution des salaires et des prix. [Rapport de recherche] Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST). 1970, pp.23 (+ annexes). halshs-03773631

HAL Id: halshs-03773631

<https://shs.hal.science/halshs-03773631v1>

Submitted on 9 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

J. J. Silvestre
Mars 1970

26p

MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUILIBRE DU MARCHÉ DU
TRAVAIL SELON LES SECTEURS EN RELATION AVEC L'EVOLUTION
DES SALAIRES ET DES PRIX

L. E. S. T. : Bibliothèque

Enregistrement : 5912
P. Pub 67

Cote :

L'équilibre du marché du travail et les relations entre l'offre et la demande à un instant donné sont généralement appréhendés à travers un indicateur unique : le taux de chômage global.

Peu d'études systématiques tiennent compte des disparités sectorielles qui peuvent apparaître aussi bien dans la répartition du chômage que dans les besoins de recrutements d'une main-d'oeuvre nouvelle. De telles disparités sont pourtant inévitables si on considère à la fois l'insuffisante mobilité de la main-d'oeuvre à court terme et les différentes sensibilités des industries aux variations du niveau général de l'activité économique.

L'illustration la plus probante de ce choix d'une approche globale des phénomènes de marché du travail est donnée par l'importance accordée - aussi bien dans les travaux théoriques que dans l'élaboration des choix économiques - à la relation entre le degré d'emploi et la hausse du salaire nominal dans

l'ensemble de l'économie (Courbe de Phillips). La référence à une telle relation équivaut en effet à supposer implicitement que le taux de chômage global est à lui seul un indicateur satisfaisant des tensions qui peuvent apparaître sur le marché du travail et être ainsi à l'origine de hausses importantes du salaire nominal.

Les résultats que l'on peut obtenir dans les études empiriques de courbes de Phillips réalisées dans la plupart des pays industrialisés apportent toutefois la preuve de l'insuffisance de cette hypothèse.

Certes ces études montrent qu'une telle relation est en gros vérifiée : plus le degré d'emploi est élevé, ou encore plus la réserve de main-d'oeuvre sur le marché du travail est faible, plus le taux d'accroissement du salaire nominal est élevé.

Toutefois, une observation plus précise dans un certain nombre de pays montre que la valeur des ajustements statistiques obtenus est très faible (1). Il apparaît que, au moins pour certaines années, la hausse des salaires constatée s'éloigne assez sensiblement de ce qu'impliquerait la seule considération de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

(1) On peut voir à ce sujet un rapport présenté par un groupe d'experts sur les "critères à la base de la fixation des salaires dans les pays de la Communauté Européenne". (Commission des Communautés Européennes. Collection Etudes Série politique sociale 1967 n° 19)

On propose généralement deux explications à ces insuffisances de la courbe de Phillips.

1 / Le rapport représenté par la courbe de Phillips, qui reflète les forces du marché, sera d'autant plus incertain que le poids des facteurs institutionnels dans le processus de formation des salaires est plus grand.

2 / Des déséquilibres entre secteurs dans la répartition du chômage peuvent expliquer de nombreux écarts à la courbe de Phillips. Le chômage mesuré au niveau global ne concerne alors que certains secteurs et des hausses de salaires importantes peuvent apparaître dans certaines industries au cours de phases conjoncturelles où le nombre des chômeurs dans l'ensemble de l'économie est assez élevé.

C'est cette dernière possibilité que nous avons envisagée dans le cas de la France. L'étude statistique concerne l'ensemble des industries de transformation au cours de la décennie 1953 1964.

I / RELATION ENTRE HAUSSE DES SALAIRES ET TAUX DE CHOMAGE AU NIVEAU SECTORIEL

L'existence d'une relation étroite et significative entre hausse des salaires et taux de chômage au niveau global suppose que le fonctionnement du marché du travail réponde à deux conditions :

D'une part, que la mobilité à court terme de la main-d'oeuvre soit telle qu'il n'existe pas de cloisonnements entre les secteurs et par la même, que le taux du chômage soit à chaque instant identique dans toutes les industries.

D'autre part, que la hausse des salaires dans chaque industrie résulte bien de l'équilibre offre demande sur le marché du travail.

Si ces deux conditions sont vérifiées, il doit bien exister une relation étroite entre hausse des salaires et niveau de chômage dans chaque secteur et il ne peut en aller autrement au niveau de l'ensemble de l'économie.

Nous avons cherché à vérifier cette hypothèse pour un certain nombre de secteurs des industries de transformation (bâtiment-travaux publics inclus), pour la période 1953 1964 (1).

A/ RESULTATS STATISTIQUES OBTENUS

1 / Hausses de salaires par secteurs et taux de chômage global.

La première relation testée (2) lie la hausse du salaire

(1) Les onze secteurs sont: production des métaux, industries mécaniques et électriques, bâtiment-travaux publics, verre matériaux de construction, industries alimentaires, chimie textile, habillement, cuir, bois, papier carton.

Les industries diverses et le secteur de l'édition n'ont pas été pris en compte.

(2) Si s_n est le pourcentage de hausse des salaires au cours de l'année. n et C_n le taux de chômage au cours de cette même année, la relation testée est de la forme :

$$\text{Log } s_n = a \text{ Log } C_n + b$$

a exprimant l'élasticité des hausses de salaires au taux de chômage. Le taux de chômage est calculé à partir du rapport des demandes d'emploi non satisfaites à l'effectif salarié dans l'ensemble de l'économie. La hausse des salaires est calculée à partir des statistiques de gains horaires du Ministère des Affaires Sociales.

nominal dans chaque secteur au taux de chômage dans l'ensemble de l'économie. Les résultats statistiques obtenus sont très inégaux selon les industries. On peut toutefois envisager un classement assez simple des onze industries en fonction de ces résultats.

Dans un premier groupe (groupe 1) de cinq industries - textile, habillement, cuir, bois, bâtiment travaux publics - l'élasticité de la hausse des salaires au taux de chômage, bien que de valeur inégale, est négative et assez élevée.

Dans un second groupe (groupe 2) de cinq industries - chimie, production des métaux, papier carton, verre matériaux de construction, industrie alimentaire - l'élasticité de la hausse des salaires au taux de chômage, ou bien n'a pas le signe attendu, ou bien est voisine de zéro.

Le cas des industries mécaniques et électriques semble être intermédiaire entre ces deux groupes extrêmes.

2 / Hausses des salaires par secteur et taux de chômage sectoriels.

La substitution au taux de chômage total d'un taux de chômage sectoriel reflétant mieux la situation conjoncturelle propre à chaque secteur, n'apporte que peu de modifications aux premiers résultats obtenus (1).

La relation entre hausse des salaires et taux de chômage sectoriel est en général plus significative pour les industries du groupe n°1.

(1) Le taux de chômage sectoriel utilisé a été calculé à partir de la répartition des demandes d'emploi non satisfaites par groupe de métiers et de l'effectif de chaque métier connu à partir des recensements de 1954 et 1962.

En revanche, aucune amélioration n'est enregistrée pour les industries du groupe n°2 où la relation testée conduit à une élasticité de la hausse des salaires au taux de chômage positive ou trop faiblement négative pour être prise en considération.

En résumé, et en simplifiant, il apparaît que la courbe de Phillips, que l'on peut calculer pour l'ensemble de l'économie, n'est qu'une moyenne entre deux relations extrêmes. Cette conclusion est illustrée par le calcul des fonctions représentatives des courbes de Phillips pour les deux groupes d'industries (groupe n°1 et groupe n°2) et pour l'ensemble de l'économie.

On constate en effet, que pour l'ensemble des industries du groupe n°1, l'élasticité des hausses de salaires au taux de chômage est voisine de - 0,5 alors que cette même élasticité est voisine de zéro pour l'ensemble que constituent les industries du groupe n°2. Pour l'ensemble de l'économie l'élasticité est de l'ordre de - 0,25. Les résultats sont du même ordre si on considère, pour les deux groupes d'industries, les élasticités par rapport au taux de chômeages sectoriels (1).

Ces résultats montrent que l'accroissement du taux de chômage dans l'ensemble de l'économie a un effet dépressif sur

(1) Les élasticités sont alors de l'ordre de -0,35 pour les industries du groupe n°1 et toujours voisine du zéro pour les industries du groupe n°2.

les hausses de salaires de certains secteurs seulement. Pour d'autres industries l'évolution des salaires semble être indépendante de la situation du marché du travail.

B / CONSEQUENCES DU PHENOMENE OBSERVE

Le comportement différent, voire opposé, des deux groupes d'industries, par rapport à la relation entre hausse des salaires et taux de chômage a plusieurs conséquences.

1 / Pendant les phases de chômage élevé.

a/ Tout d'abord, les périodes de chômage plus élevé sont caractérisées par une forte disparité des hausses de salaires entre industries.

Au cours des années 1954, 1955, 1959 et 1960, où le chômage est plus élevé que la moyenne, les industries du groupe n°2 - peu sensibles aux effets dépressifs du chômage - accroissent leurs salaires à un rythme annuel d'environ 9 %, soit de 2 à 3 % supérieur à celui des industries du groupe n°1 où ce taux n'est que de 6,5 à 7 %. Dans les cas extrêmes ces disparités peuvent être plus importantes. C'est le cas de la production des métaux et la chimie d'une part - qui semblent jouer le rôle d'industries pilotes au cours des années de fort chômage - et des industries du cuir ou de l'habillement d'autre part. Les différences de hausses des salaires peuvent alors atteindre 10 % sur une période de 2 ans.

b/ Les industries les moins sensibles aux effets du chômage étant les industries à hauts salaires, il en résulte également que les phases de chômage élevé correspondent à des périodes d'accroissement des disparités de salaires entre industries.

C'est ainsi que le coefficient de dispersion (1) de la structure des salaires s'accroît de 9,3 % à 12,1 %, entre avril 1954 et Juillet 1956, et de 10,4 % à 12,2 %, au cours de la période Juillet 1959 - Octobre 1961. Le rapport des salaires entre l'ensemble chimie-production des métaux et les industries du cuir et de l'habillement s'accroît de 1,30 à 1,45 au cours de la première phase et de 1,34 à 1,45, au cours de la seconde.

2 / Phases de tension sur le marché de l'emploi.

La dernière conséquence de cette opposition des comportements des secteurs, quant à la relation entre hausse des salaires et taux de chômage, tient au caractère des phases de haut niveau d'emploi (année 1956-1957 et 1962-1963) au cours de la période étudiée. Ces phases sont des périodes de rattrapage et de réduction des disparités de salaires.

L'accroissement de la tension sur le marché de l'emploi provoque en effet une accélération très sensible des hausses de salaires dans les industries du groupe 1 (le taux de croissance annuel moyen passe de 6,5 % à 7 % à environ 9,5 %)

(1) Le coefficient de dispersion choisi est ici le rapport de l'écart type à la moyenne des salaires.

alors que pour les industries du groupe n°2, on enregistre aucune augmentation sensible du taux de croissance des salaires. Celui-ci reste stable ou décroît (1). On constate ainsi une réduction des disparités de salaires apparues au cours des années de faible niveau d'emploi et un retour à la structure initiale des salaires. Le coefficient de dispersion passe de 12,2 à 10,4, entre Juillet 1956 et Juillet 1959 et de 12,1 à 10,5, entre Octobre 1961 et Avril 1964. Le rapport des salaires relatifs entre le groupe chimie-production des métaux et le groupe habillement-cuir, décroît de 1,45 à 1,35 entre ces mêmes dates.

Le tableau ci-dessous rassemble les résultats que nous venons de résumer.

	Années de chômage supérieur à la moyenne (1)		Années de chômage inférieur à la moyenne (2)	
Hausse des salaires dans les industries du groupe n°1	6,7 %		9,5 %	
Hausse des salaires dans les industries du groupe n°2	9 %		9 %	
Evolution extrême de l'indice de dispersion de la structure des salaires	1954	1956	1956	1959
	9,3%	12,2%	12,2%	10,4%
	1959	1961	1961	1964
	10,4%	12,2%	12,2%	10,5%

(1) Il s'agit des années 1954 1955 1959 1960 1961

(2) Il s'agit des années 1956 1957 1962 1963

(1) Dans certaines industries où la hausse des salaires a été particulièrement rapide au cours des phases de chômage plus élevé, on constate un ralentissement des hausses de salaires au cours des périodes de haut niveau d'emploi. C'est le cas de la chimie et de la production des métaux par exemple. Les années 1956 1957 semblent être caractérisées par une stabilisation du taux de croissance des salaires pour les industries du groupe n°2, les années 1962 1963 plutôt par un ralentissement.

La prise en compte de modèles sectoriels montre donc que les relations entre hausses de salaire et taux de chômage sont plus complexes que ne l'implique la seule référence à une courbe de Phillips établie au niveau global. Nous allons voir que cette complexité tient à la fois aux différences de situation de chaque secteur face au marché du travail et à l'intervention dans le processus de hausses des salaires de variables exprimant plus la prospérité économique de chaque industrie, que le rapport entre offre et demande de travail sur le marché.

II / SITUATION DES DIFFERENTES INDUSTRIES PAR RAPPORT AUX VARIATIONS DE L'ACTIVITE AU NIVEAU GLOBAL

A / AMPLITUDE ET NIVEAU DES FLUCTUATIONS DU CHOMAGE SECTORIEL AU COURS DE LA PERIODE

Un examen plus détaillé des taux de chômage sectoriel met en évidence deux phénomènes, aussi bien en ce qui concerne le chômage total que le chômage partiel.

1 / Taux de chômage total

On constate que les fluctuations de taux de chômage dans chaque secteur reflètent grossièrement celles du taux de chômage global. Dans chaque secteur le taux de chômage est plus élevé au cours des années de faible degré d'emploi au niveau global qu'au cours des années de haut niveau d'emploi.

Toutefois, l'amplitude des fluctuations du taux de chômage et le niveau auquel se font ces fluctuations diffèrent très sensiblement entre les industries.

Pour les industries du groupe n°2 le taux de chômage sectoriel que l'on peut mesurer est en moyenne faible. Le taux moyen varie ainsi au cours de la période entre 1,8 % et 0,8 % (1). Au cours des périodes où le chômage pour l'ensemble de l'économie est maximum (de 2 à 3 % pendant les années 1954 1955 et 1959 1960) le taux de chômage dans ces industries est très inférieur à la moyenne : son niveau est aussi faible que celui que l'on constate dans l'ensemble de l'économie au cours des phases de haute conjoncture.

Pour les industries du groupe n°1 les variations du chômage sont beaucoup plus importantes. Le taux de chômage est de l'ordre de 3 % et 4 %, au cours des phases où le degré d'emploi est le plus faible. Les années de haut niveau d'emploi correspondent alors à une réduction assez significative du taux de chômage et c'est seulement au cours de ces périodes (1956-1957 et 1962-1963) que le taux de chômage dans ces industries est inférieur à 2 %.

On a donc une opposition assez nette entre les deux groupes d'industries (2). Dans le premier groupe les variations

(1) Les chiffres donnés correspondent au taux de demandes d'emploi non satisfaites, multiplié par un coefficient correcteur égal à deux. Ainsi le taux de chômage au niveau global varie entre 3 % et 1,2 %.

(2) L'opposition est beaucoup plus significative encore si on considère les cas extrêmes de chaque groupe. Pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir par exemple, le taux de chômage est de 4 % à 5 %, au cours des phases de bas niveau d'emploi. Ce taux est compris entre 1 % et 1,5 % pour la chimie et la production des métaux.

conjoncturelles du taux de chômage sont très importantes et provoquent l'essentiel des variations du chômage que l'on constate au niveau global. Dans le second groupe tout se passe comme si, un haut niveau d'emploi étant constamment réalisé, les variations du taux de chômage dans l'ensemble de l'économie n'avaient que peu de signification pour l'évolution des salaires.

2 / Taux de chômage partiel

Ces conclusions sont confirmées et renforcées par les observations faites sur les variations du chômage partiel. L'opposition entre les deux groupes est en effet encore plus significative pour le chômage partiel que pour le chômage total.

Le pourcentage de chômeurs partiels est généralement négligeable pour la moyenne des industries du groupe n°2. Le pourcentage n'est jamais supérieur en moyenne à 0,5 % et s'il varie au cours des différentes années de la période, c'est entre 0 % et 0,5 %.

Pour les industries du groupe n°1, en revanche, le taux de chômage partiel peut être très élevé au cours des années de faible niveau d'emploi ou de reprise économique. Au cours de la période 1954-1955, le taux est de 2,5 %. Ce taux est de 3,5 % au cours des années 1959 à 1961 (1). Il

(1) Il importe de noter que ce chômage partiel est surtout concentré dans les industries du textile, de l'habillement et du cuir.

faut attendre les années de haute conjoncture pour constater une élimination presque totale du chômage partiel qui représente à ce moment là 0,5 % à 1 % de la main-d'oeuvre. Alors ces industries se retrouvent dans une situation équivalente à celle qui caractérise les secteurs du groupe n°2 sur l'ensemble de la période.

Cette opposition entre la réaction des industries aux variations conjoncturelles du chômage traduit des différences plus fondamentales en ce qui concerne la sensibilité de l'emploi des secteurs aux fluctuations du niveau d'activité de l'ensemble de l'économie.

B / COMPORTEMENT DES DIFFERENTS SECTEURS A L'EGARD DES VARIATIONS DES EFFECTIFS

Pour les industries du groupe n°2, on peut considérer que le taux de croissance de l'emploi est constant au cours des différentes phases conjoncturelles. L'emploi croît au taux annuel moyen de 1,3 % au cours des années où le niveau de chômage est le plus élevé et ce taux atteint 1,9 % pendant les années où apparaissent de fortes tensions sur le marché de l'emploi. La demande de main-d'oeuvre et le recrutement sont donc continus pour ces industries, quel que soit le niveau de l'activité économique générale .

Pour les industries du groupe n°1, les années où le chômage est élevé correspond non seulement à une absence de recrutement sur le marché, mais à une réduction de l'emploi

moyen. Le pourcentage annuel de baisse de l'emploi est en moyenne de 1 % par an pour l'ensemble du groupe et pour les années 1954 1955, 1959 à 1961. Seules les années de haute conjoncture correspondent à une reprise du recrutement dans ces industries. Le taux de croissance de l'emploi y est alors de l'ordre de 1,5 % par an.

L'opposition entre les deux groupes d'industries est, là encore, assez nette. Les industries du groupe n°1 n'ont au cours de certaines années aucun problème de recrutement et peuvent même admettre un certain taux de mobilité volontaire vers d'autres industries. Ce n'est pas le cas des industries du groupe n°2, pour lesquelles un besoin de main-d'oeuvre nouvelle existe de façon continue. Il est possible que ces différences entre les industries, tenant à l'évolution de l'emploi et aux besoins de recrutement sur le marché, aient une importance aussi grande que celles tenant au niveau du chômage. Le tableau ci-dessous résume les résultats que nous venons d'énumérer.

Industries	Variable	Années de chômage global élevé (1)	Années de chômage global faible(2)
Industries du groupe n°1	Taux de chômage total (3)	3,3 %	1,6 %
	Taux de chômage partiel (3)	3 %	0,8 %
	Taux de croissance des effectifs(4)	- 1 %	1,5 %
Industries du groupe n°2	Taux de chômage total (3)	1,4 %	0,9 %
	Taux de chômage partiel (3)	0,5 %	0,2 %
	Taux de croissance des effectifs(4)	1,3 %	1,9 %

(1) Années 1954, 1955, 1959, 1960, 1961 - (2) Années 1956, 1957, 1962, 1963

(3) Taux annuel moyen - (4) Taux de croissance annuel moyen -

III - NIVEAU DU CHOMAGE, EQUILIBRE DU MARCHE DU TRAVAIL ET HAUSSES DE SALAIRES

Cet ensemble d'observations permet déjà de mieux comprendre à la fois les différences de sensibilité des hausses de salaires aux fluctuations du chômage dans les différentes industries et les variations conjoncturelles de la structure des salaires qui en résultent.

A / PHASES DE CHOMAGE GLOBAL ELEVE

Dans les phases au cours desquelles le taux de chômage global est plus élevé, les situations particulières sont en fait très différentes et le marché du travail est en déséquilibre.

Pour un certain nombre d'industries (groupe n°2) la demande de main-d'oeuvre est importante, le chômage partiel et total ne s'élèvent guère au-dessus du niveau minimum et toutes les conditions de hausses de salaires élevées sont réunies.

Pour d'autres industries, groupe n°1, les réserves de main-d'oeuvre sont élevées, aussi bien sur le marché du travail extérieur (chômage total) qu'à l'intérieur des entreprises (chômage partiel) . Les besoins de recrutement sont d'autre part négligeables et des licenciements viennent accroître l'abondance de l'offre de main-d'oeuvre sur le marché du travail. La capacité contractuelle des salariés sur le

marché du travail se trouve alors fortement réduite et il ne peut qu'en résulter un effet dépressif sensible sur les hausses de salaires.

Ces disparités dans la situation des industries au cours des phases de chômage plus élevé ont donc deux conséquences.

D'une part, elles créent les conditions d'un accroissement des disparités dans la structure des salaires au détriment d'industries déjà défavorisées.

D'autre part, elles contribuent à limiter le ralentissement de la hausse du salaire moyen dans l'ensemble de l'économie et donc l'effet attendu d'un certain chômage comme facteur de limitation des hausses de salaires au niveau global.

B / PHASES DE TENSION SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

La réduction du chômage dans l'ensemble de l'économie va provoquer un retour vers une situation de moindre disparité des salaires qui se traduit essentiellement par une accélération des hausses de salaires dans les industries les plus défavorisées. Cette accélération des hausses de salaires a deux causes essentielles dont il est difficile d'évaluer l'influence respective.

D'une part, les conditions de l'offre et de la demande sur le marché du travail tendent à s'uniformiser pour toutes les industries : la disparition des poches de chômage et la nécessité pour tous les secteurs de recruter, créent une

situation de concurrence généralisée. La mobilité volontaire des salariés s'accroît (1) et ne peut que provoquer des hausses de salaires de surenchère dans tous les secteurs et particulièrement dans ceux où le salaire offert est généralement faible.

D'autre part, au début des périodes de haut niveau d'emploi les industries à bas salaires se trouvent dans une situation concurrentielle encore aggravée par la dévalorisation accrue de leur salaire relatif. Un phénomène de rattrapage vient donc s'ajouter aux hausses de surenchère qui résultent directement de l'intensification de la concurrence sur le marché du travail.

Ces résultats expliquent les conclusions que l'on pouvait tirer du simple calcul des courbes de Phillips pour les deux groupes d'industries. La prise en compte d'autres variables structurelles peut également aider à mieux comprendre les différences entre les secteurs.

Pour certaines industries, la relation entre le taux de croissance des salaires et niveau de chômage a un sens. Cette sensibilité des hausses de salaires aux rapports de force sur le marché du travail découle à la fois des conditions conjoncturelles que nous venons d'examiner et de données structurelles qui peuvent jouer un rôle non négligeable. Le fait que

(1) Ce phénomène ne peut pas être mesuré actuellement par la France, mais a été constaté dans de nombreuses études statistiques réalisées particulièrement aux Etats-Unis. Dans ces études la relation, hausse de salaire nominal taux de mobilité volontaire, est positive et plus significative que la relation hausse du salaire nominal taux de chômage.

des industries comme le textile, le bois, le cuir, l'habillement, le bâtiment et les travaux publics, payent de bas salaires, aient une mobilité de la main-d'oeuvre assez forte et soient généralement peu syndicalisées, ne peut qu'accroître la sensibilité des hausses de salaires aux seuls phénomènes de marché.

Ces mêmes variables structurelles justifient également ce que l'on peut appeler l'indétermination des hausses de salaires par rapport au marché du travail dans les autres industries. Des industries comme la chimie, la production des métaux, le papier carton, le verre, les matériaux de construction, offrent des salaires assez élevés, ont un taux de syndicalisation supérieur à la moyenne et une main-d'oeuvre assez stable, donc moins d'échanges avec le marché du travail.

Il découle de ces caractéristiques, que le processus de décision en matière de salaire, fait une part beaucoup plus grande aux conditions de l'équilibre interne de chaque industrie, qu'aux données du marché du travail. Quelques observations faites sur l'évolution de la productivité du travail en courte période semblent confirmer cette hypothèse.

IV / HAUSSES DES SALAIRES ET EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL EN VALEUR EN COURTE PERIODE

Les observations que l'on peut faire sur l'évolution de la productivité du travail confirment l'opposition entre les deux groupes d'industries au cours des différentes phases

conjoncturelles de la période 1953-1964. Le tableau ci-dessous donne les valeurs moyennes des taux de croissance annuels de la productivité du travail en valeur pour les groupes n°1 et n°2 et au cours des périodes de haut et bas niveau d'emploi.

	Années de bas niveau d'emploi(1)	Années de haut niveau d'emploi(2)
GROUPE N°1	6,5 %	9,3 %
GROUPE N°2	9 %	7,5 %

(1) Moyenne des années 1954 1955 1959 1960 1961

(2) Moyenne des années 1956 1957 1962 1963

Les variations de la productivité du travail semblent bien aller dans le même sens que les hausses de salaires pour les deux groupes d'industries.

Pour les industries du groupe n°2, les hausses de salaires déjà relativement élevées enregistrées au cours des périodes de bas niveau d'emploi, peuvent s'expliquer par l'influence d'une productivité du travail fortement croissante. Cette hypothèse est confirmée par le fait que pour les industries de la chimie et de la production des métaux - deux industries pilotes des phases conjoncturelles de bas niveau d'emploi - Le taux de croissance de la productivité du travail est de l'ordre de 10 à 11 % en moyenne pendant ces mêmes périodes (1).

(1) Les hausses de salaires sont également de l'ordre de 10 % dans ces industries.

Pour ces mêmes industries du groupe n°2, l'absence d'accélération ou le ralentissement des hausses de salaires au cours des phases de haute conjoncture, peut s'expliquer par le ralentissement très sensible de la croissance de la productivité du travail.

Pour les industries du groupe n°1, les variations de la productivité du travail suivent également de très près l'évolution du salaire moyen. En particulier les phases de rattrapage coïncident avec une forte croissance de la productivité du travail.

Il semble toutefois que la relation entre salaire et productivité du travail à court terme ne soit pas de même nature pour les deux groupes d'industries.

Pour les industries du groupe n°2, au cours des phases de bas niveau d'emploi, la hausse de la productivité du travail (9%) résulte essentiellement d'une forte croissance de la productivité physique du travail (7%) liée à l'expansion de la production (8,2 %). La hausse des prix des produits n'intervient que de façon secondaire (2%). On peut donc considérer que la croissance de la productivité du travail en valeur que l'on observe est liée à l'expansion de la demande sur le marché du produit et constitue un phénomène autonome. La relation de causalité est alors dans le sens marché du produit → hausse de la productivité du travail en valeur → hausse des salaires.

Pour les industries du groupe n°1 et au cours des phases de rattrapage, la relation est assez différente. L'expansion de la productivité du travail en valeur (9,3%) est due pour des parts à peu près égales à l'accroissement de la productivité physique du travail (4,5%) et à des hausses des prix des produits (5%). On peut donc faire l'hypothèse que les hausses de productivité du travail en valeur observées ne sont pas la conséquence d'une forte pression de la demande sur le marché du produit, mais résultent des hausses du prix rendues nécessaires par les hausses de salaires consenties sur le marché du travail. Nous aurions donc alors une relation de causalité du type Marché du travail → hausses des salaires → hausses des prix → hausse de la productivité du travail en valeur.

Ces résultats tendent donc à confirmer qu'une recherche de l'origine des pressions inflationnistes dans l'état des rapports entre l'offre et la demande sur le marché du travail, reste valable pour certaines industries, alors que pour d'autres il est nécessaire d'envisager d'autres liens de causalité que ceux qu'implique la seule référence aux rapports de forces sur le marché.

CONCLUSION

L'ensemble des observations faites permettent de tirer, nous semble-t-il, quelques conclusions essentielles.

En premier lieu, la seule mesure du taux de chômage global est insuffisante pour apprécier valablement la situation du marché du travail à un instant donné. Cette insuffisance est double.

Tout d'abord, cette mesure ne tient pas compte du fait que la sévérité du chômage diffère selon les secteurs.

Ensuite, la seule connaissance du taux de chômage conduit à ignorer l'importance des phénomènes de recrutement et de mobilité de la main d'oeuvre. On peut sans doute considérer que l'existence à un instant donné d'une forte activité de recrutement et les phénomènes de mobilité volontaire qu'elle implique entre les secteurs, créent des problèmes importants d'ajustement de l'offre et de la demande en courte période.

La prise en compte de ces données supplémentaires permet alors de constater que les secteurs subissent différemment les variations du niveau général du chômage et de l'activité économique. La méthode d'approche utilisée, à partir de la relation niveau d'emploi - hausse de salaire, conduit en fait à tenter de faire la preuve économique par le salaire de la nécessité de sectorialiser les indices de chômage et d'emploi.

Il y a également une autre raison à une approche sectorielle des problèmes de marché du travail. En effet, quelques secteurs se trouvent, de part un certain nombre de caractéristiques structurelles, dans une situation très particulière

par rapport au marché. Ils payent de hauts salaires, leur main-d'oeuvre est stable et mieux organisée. Pour ces secteurs l'abondance ou la pénurie de main-d'oeuvre sur l'ensemble du marché risque de n'avoir que peu de conséquence sur les difficultés de recrutement ou sur le taux de départs volontaires et donc sur les hausses de salaires.

Une dernière remarque concerne l'effet que l'on peut attendre d'une baisse du niveau de l'emploi global pour limiter les hausses du salaire nominal moyen. Les résultats obtenus montrent que l'on peut faire deux hypothèses :

D'une part, l'aggravation du chômage ne permet pas d'éviter des hausses de salaires importantes dans certains secteurs. Il en résulte alors, soit par effet direct, soit par effet d'entraînement sur les autres secteurs, une hausse du salaire moyen qui demeure très élevée.

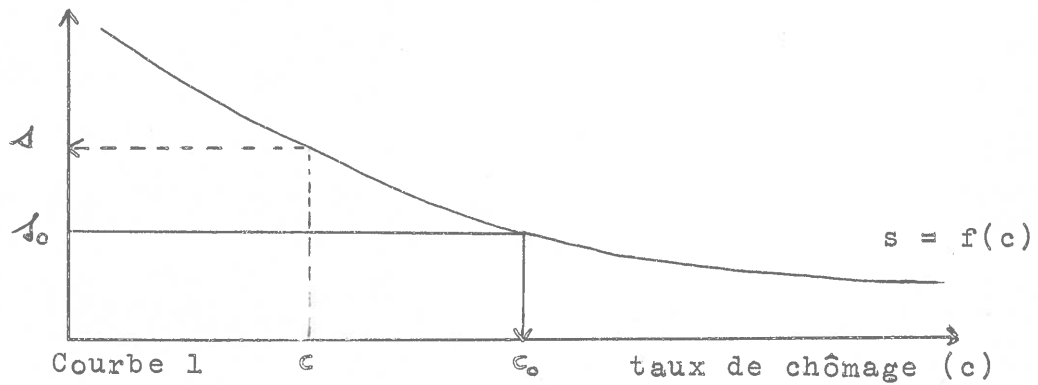
D'autre part, le ralentissement, même insuffisant, des hausses de salaires n'est obtenu qu'au prix d'un accroissement des disparités de salaires et donc d'un déséquilibre des salaires relatifs, qui ne peut être que générateur de hausses des salaires plus importantes au cours des phases ultérieures. L'ampleur de ces déséquilibres et leur rôle exact dans les mouvements de rattrapage, devraient sans aucun doute être étudiés de manière plus approfondie à partir d'observations plus désagrégées que les onze industries auxquelles nous nous sommes limités.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUILIBRE DU MARCHE DU TRAVAIL SELON LES SECTEURS EN RELATION AVEC L'EVOLUTION DES SALAIRES ET DES PRIX

ANNEXES GRAPHIQUES

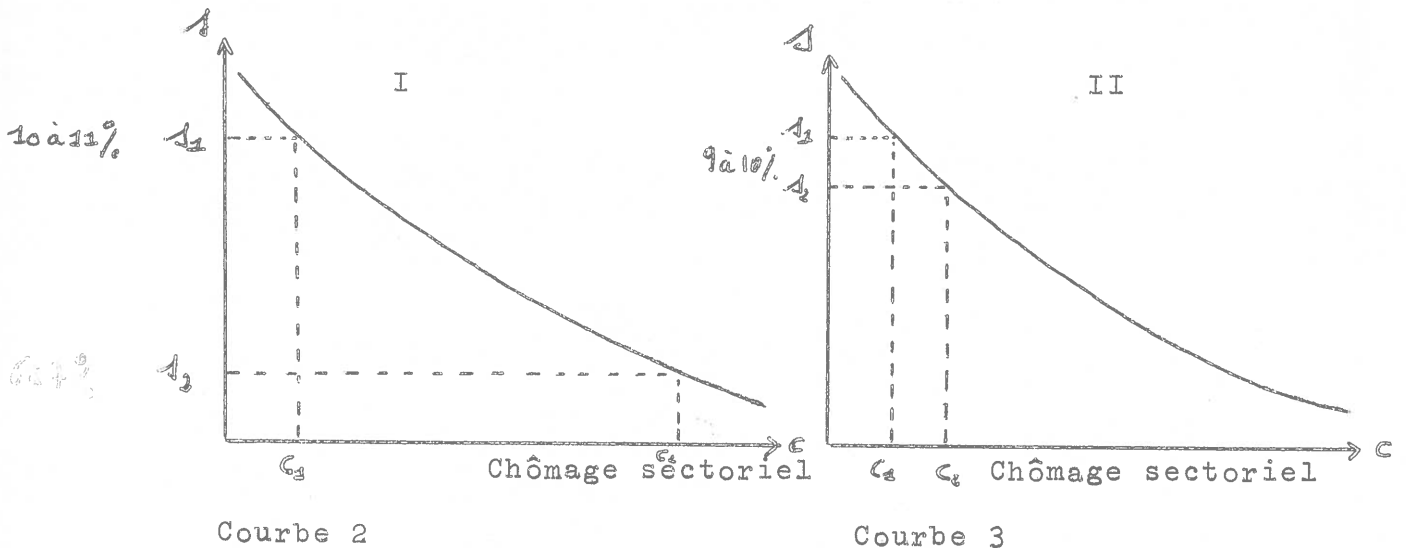
I - COURBE DE PHILLIPS AU NIVEAU GLOBAL

Hausse des salaires (s)



II - HYPOTHESES CONCERNANT LA RELATION HAUSSE DES SALAIRES NIVEAU DU CHOMAGE PAR SECTEUR

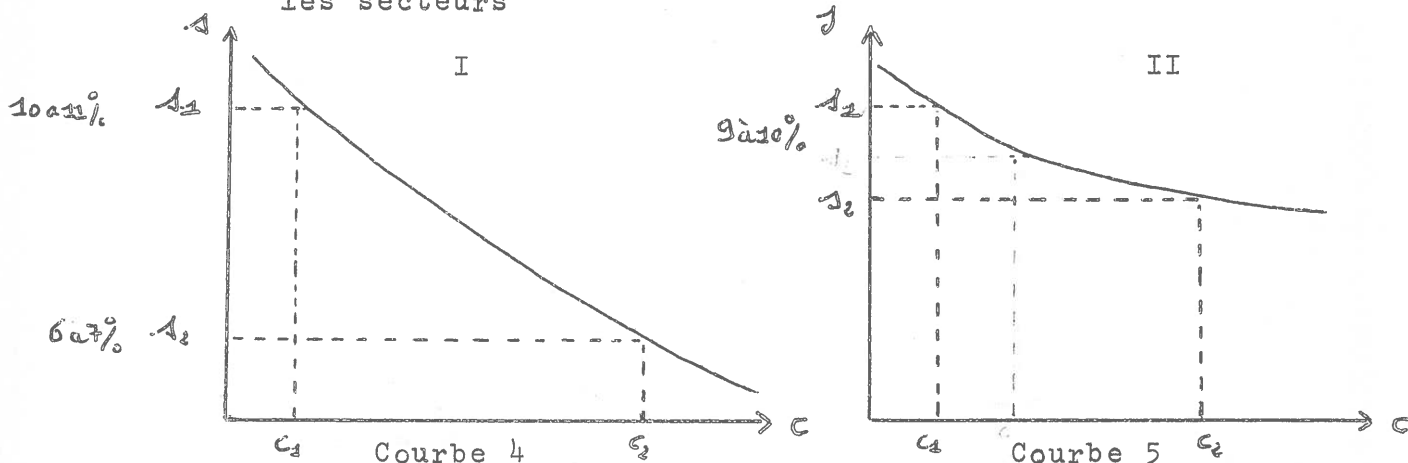
1 / Même relation et cloisonnement du marché du travail



Secteurs du type I : Le chômage varie de façon significative

Secteurs du type II: Le chômage varie de façon non significative.

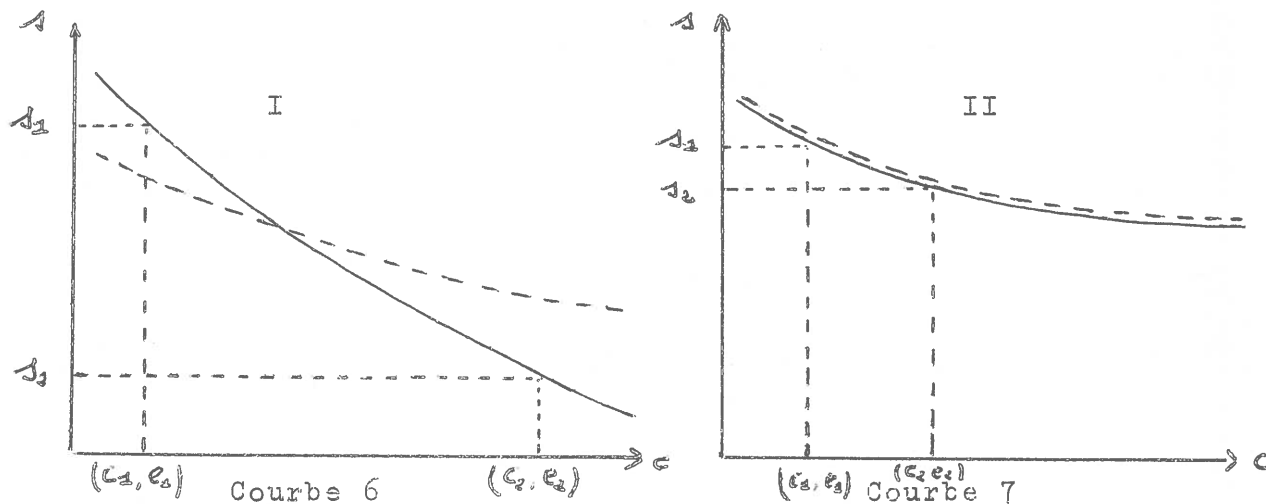
2/ La relation hausse des salaires taux de chômage varie selon les secteurs



Secteurs du type I : Les variations du chômage ont une influence significative sur les hausses de salaires.

Secteurs du type II: Les variations du chômage n'ont pas d'influence significative sur les hausses de salaires.

III - HYPOTHESE CONCERNANT LE ROLE DES ACCROISSEMENTS (e) DE L'EFFECTIF EMPLOYE SUR LA RELATION HAUSSE DE SALAIRE TAUX DE CHOMAGE



En trait plein la relation entre s et c modifiée par l'influence de e .

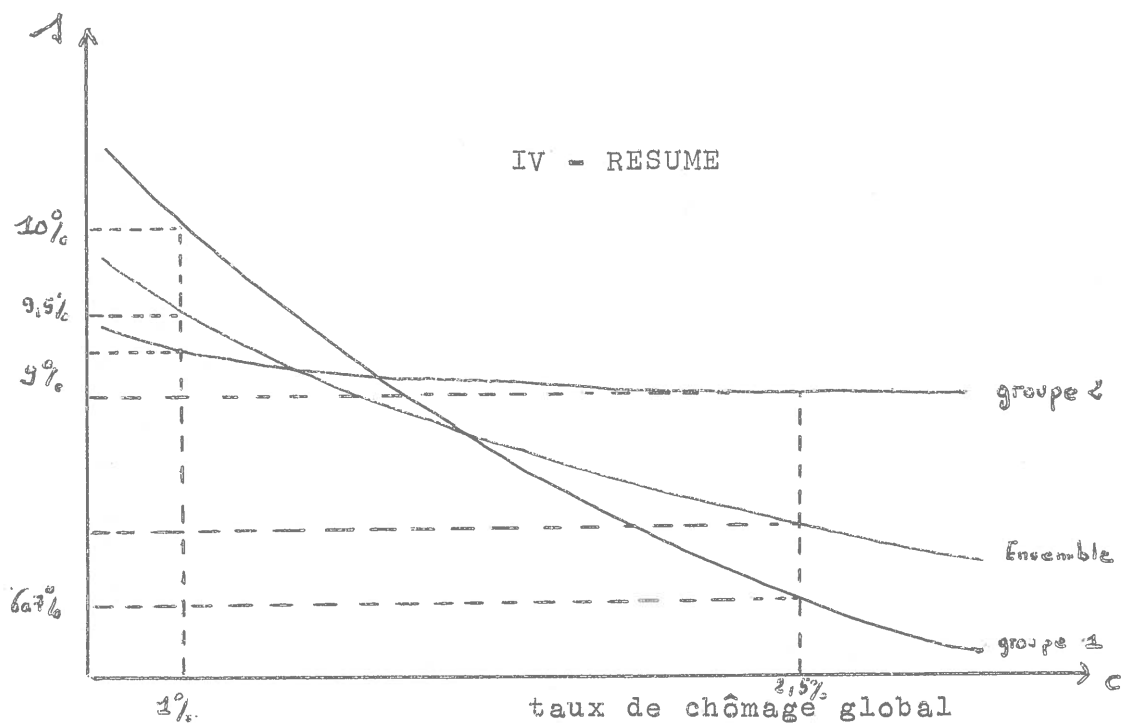
En trait pointillé la relation entre s et c toute chose égale par ailleurs du point de vue de e .

Secteurs du type I : L'emploi régresse ou stagne pendant les périodes de fort chômage et s'accroît pendant les périodes de faible chômage

$$(e_1 > 0 , e_2 \leq 0)$$

Secteurs du type II: l'emploi progresse de façon sensiblement identique au cours des phases de chômage élevé ou faible

$$(e_1 = e_2 > 0)$$



Courbe 8